

Le rapport moral de Daniel Pugès, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Madame la Préfète,
Monsieur l'Adjoint au Député Maire de Bagnères-de Bigorre,
Madame la Responsable de la DIRECCTE 65,
Messieurs les Présidents,
Messieurs les Directeurs,
Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues, Chers Amis,

Merci à tous d'être présents ce soir à nos travaux d'Assemblée Générale d'été. Une Assemblée Générale, pour la première fois, délocalisée dans une Sous-Préfecture, Bagnères de-Bigorre.

Une ville chère à notre nouveau Député de la première circonscription des Hautes-Pyrénées, Monsieur Jean-Bernard SEMPASTOUS, également Maire de Bagnères-de-Bigorre.

Monsieur Eric LAVIGNE, représentant M. le Député, Monsieur le Maire, merci de nous accueillir dans votre ville.

Bagnères-de-Bigorre est une ville riche en commerce et en artisanat où il fait bon vivre.

Avec 248 entreprises artisanales situées sur la commune, c'est plus de 400 emplois relevant de l'artisanat.

Notre réseau, durant la campagne des élections législatives, a souhaité faire des propositions concrètes aux futurs élus, à travers la candidature virtuelle de Camille Lartisan, afin de positionner l'artisanat au cœur des débats.

Il s'agissait de rappeler ô combien le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat est expert dans l'accompagnement des entreprises artisanales pour intensifier sa relation de proximité et améliorer la qualité des prestations fournies aux entreprises artisanales.

Or, le détournement de ses ressources fiscales ne lui permet plus d'assumer pleinement ses missions au service du développement des entreprises artisanales et surtout de la formation des jeunes apprentis.

Et de leur faire remarquer aussi que le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat ne coûte pas cher eu égard à son apport, tant au service de l'État, pour ce qui est de ses fonctions régaliennes, qu'aux artisans, pour les politiques que nous initions, et je tenais à le rappeler.

Ils ont été destinataires d'un questionnaire qu'ils ont bien voulu remplir et nous les en remercions.

Cette démarche a été faite auprès de l'ensemble des candidats aux législatives afin de leur permettre de se positionner par rapport au 1 300 000 entreprises artisanales de France et à ses 3,1 millions d'actifs.

Nous comptons sur eux pour défendre un secteur d'activité : l'Artisanat et pour défendre un réseau consulaire dédié à la proximité et à l'accompagnement des entreprises artisanales : les Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Dans les Hautes-Pyrénées, chaque année, nous formons plus de 900 apprentis et stagiaires à des savoir-faire et des compétences artisanales avec un taux d'insertion dans le monde du travail de 80 %.

Artisanat, première entreprise de France.

Artisanat, 1^{er} employeur dans notre département.

Et nous avons tous un lien avec l'Artisanat car l'artisan c'est un parent, un ami ou un voisin.

Un apprenti, c'est votre fille, votre fils ou votre neveu.

Alors, ne l'oubliez pas, au moment où l'ubérisation à outrance, la déqualification des métiers et l'écrêtement des ressources fiscales des Chambres de Métiers et de l'Artisanat sont d'actualités.

Comme vous le verrez, Mesdames et Messieurs, l'activité de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Pyrénées est toujours importante.

Les différents rapports des commissions, qui vous seront présentés, montrent une palette large et variée de l'offre de services que nous apportons, non seulement au secteur artisanal, mais plus généralement au grand public.

Comme vous le savez tous, ou plutôt devrais-je dire comme vous le vivez, chers collègues, l'Artisanat est en convalescence.

Alors, même si le focus que nous allons faire dans quelques instants à travers les chiffres clés de l'Artisanat bigourdan, qui vous sera présenté par notre responsable du service économique, Philippe GAYE, montre une vitalité certaine pour la création d'entreprise, il ne faut pas oublier que le quotidien de bon nombre de chefs d'entreprise est encore fragile.

Une visibilité réduite et la peur du lendemain sont autant d'éléments qui font le quotidien de ces femmes, de ces hommes, courageux qui constituent le noyau du Répertoire des Métiers.

Un Répertoire des Métiers des Hautes-Pyrénées composé de 5 240 entreprises réparties sur 5 600 établissements au 31 décembre 2016.

L'Artisanat bigourdan emploie 7 000 salariés.

Bien entendu, et à notre grand regret, ces chiffres sont en baisse par rapport aux années précédentes, notamment en terme d'emplois.

On notera une nouvelle fois l'importance croissante du nombre d'auto-entrepreneurs ou plutôt de micro entreprises dans la constitution de notre Répertoire des Métiers.

Nous avons déjà signalé ce phénomène lors de nos précédentes Assemblées mais j'ai tenu à le rappeler et à souligner la grande inquiétude d'un secteur toujours en difficulté : le bâtiment.

En effet, c'est plus d'une entreprise sur deux dans le secteur du bâtiment qui, aujourd'hui, est inscrite au régime de l'auto-entrepreneur. Un régime, Mesdames et Messieurs, qui je vous le rappelle, de par son périmètre et notamment son plafond de chiffre d'affaires, ne recrute pas.

Un statut qui, jusqu'à aujourd'hui, n'incite pas au développement de son activité et constitue, dans certains cas, une concurrence déloyale pour les entreprises installées sous des régimes de droit commun, qui emploient et qui tentent de se développer.

Je l'ai déjà dit mais je me dois de le répéter, il ne s'agit pas de stigmatiser une partie de cette population mais plutôt de vous rappeler que la richesse passe par le développement et l'emploi. Or, nous constatons que, si des

immatriculations progressent dans le statut de l'auto-entrepreneur, la reprise d'entreprises décline, au point que les entreprises dites au régime classique seront, à court terme, en voie de disparition.

La mutation du vivier d'entreprises artisanales est en cours.

L'une des premières conséquences de ce régime est que la transmission des savoir-faire et des compétences, à travers notamment l'apprentissage, tend à disparaître, faute de maîtres d'apprentissage.

Au passage, je tiens à vous rappeler qu'en micro entreprise, on ne peut pas prendre un apprenti car le plafond de chiffre d'affaires ne le permet pas.

Le principe du « je ne cotise que sur ce que je déclare » a eu pour répercussion une concurrence féroce et déloyale qui entraîne des conséquences dont on voit aujourd'hui les résultats :

- net recul des régimes réels et réels simplifiés,
- baisse des recettes fiscales,
- adaptation d'un système et nivellement par le bas.

Ce dernier point n'est pas sans effet sur l'adaptation d'un secteur face à une concurrence qui entraîne difficulté et mortalité. Nous observons le système et il ne s'adapte malheureusement pas comme nous le souhaiterions.

Le désintérêt général pour la reprise d'entreprise, le recul du taux d'employabilité et ce, malgré une augmentation du nombre d'entreprises artisanales, montrent bien, s'il fallait encore le démontrer, que le système s'est bien nivelé par le bas.

Nous l'avons déjà dit à de multiples reprises.

Car notre souhait est de mettre tout le monde devant les mêmes obligations, et surtout, sur un pied d'égalité.

Il faut mettre en place des adaptations de ce régime de la micro-entreprise afin qu'il ne soit plus une fin en soi mais un passage.

La durée doit être revue afin d'inciter ces chefs d'entreprises à développer leur projet et ainsi garder l'esprit d'entreprendre qui sied à tout dirigeant.

J'ai toujours compris que, dans le monde de l'entreprise, tout ce qui n'avancait pas, reculait. Le régime de la micro-entreprise ne permet pas à l'entreprise d'avancer, de se développer, au contraire, il l'enferme.

Alors, permettez-moi de réitérer un vœu : que ce statut soit adapté et modifié afin de permettre à ces femmes et ces hommes de devenir de véritables chefs d'entreprise en développant leur activité, en recrutant, en devenant maître d'apprentissage.

L'esprit d'entreprise a été galvaudé, et je vous demande, Mesdames et Messieurs les responsables, de pouvoir porter la parole des artisans au plus près du Gouvernement afin de demander des aménagements supplémentaires.

Il en est de même des dispositions annoncées par le Gouvernement en matière d'apprentissage.

Annoncé comme un élément incontournable dans l'adaptation de notre nation face au problème de l'emploi, l'apprentissage reste fragile, notamment dans le secteur du bâtiment.

Ainsi, si nous avons réussi à stabiliser les effectifs de notre Ecole des Métiers lors des deux dernières rentrées, le secteur du bâtiment reste un point noir pour l'organisme de formation.

Les difficultés d'un secteur économique et le difficile recrutement d'apprentis opèrent un effet ciseau pour le développement de nos sections d'apprentissage dans ces métiers.

Et pourtant, lors de la dernière campagne d'apprentissage, c'est plus de 40 offres qui sont restées sans candidat. 40 offres d'apprentissage non pourvues.

A l'échelle de la région Occitanie s'est pratiquement 1 000 contrats d'apprentissage qui n'ont pu être signés faute de jeunes.

Je souhaite rencontrer, le plus rapidement possible, le futur Directeur de l'Inspection Académique, afin d'échanger sur le sujet des décrocheurs et de la promotion des métiers de l'Artisanat dans nos établissements, mais aussi, afin que l'égalité des chances de nos jeunes puisse passer par l'égalité de l'information sur l'orientation.

Car, comme vous le savez, Mesdames et Messieurs, l'apprentissage a toujours été une priorité de notre établissement consulaire, plus encore depuis la reprise en 2014 du Centre de Formation des Apprentis des Hautes-Pyrénées.

Nous menons, élus, personnels administratifs et enseignants, un travail au quotidien afin d'ouvrir cet outil de formation au monde de l'entreprise artisanale.

Comme vous le constaterez à la lecture du rapport de la Commission Formation, le travail effectué en formation professionnelle et continue est remarquable.

Notre réactivité, notre adaptabilité nous permet de répondre aux besoins des entreprises mais également aux demandes de nos partenaires institutionnels que sont le CNFPT, la Mairie de Tarbes, la Mairie de Lourdes ou bien encore les sanctuaires, pôle emploi et le Conseil Régional Occitanie.

Nous réalisons, à la demande, des formations sur mesure diplômantes ou qualifiantes.

Nous attachons une grande importance au développement de la formation professionnelle et continue pour créer un lien avec nos entreprises en répondant à leurs besoins. La mise en place d'une formation technique pour une société bagnéraise, ayant des besoins en terme de peinture carrosserie, avait été un bon exemple de réussite. En effet, les salariés de cette société ont ainsi pu suivre durant une semaine, à l'Ecole des Métiers, une formation visant à répondre aux besoins de peinture industrielle de l'entreprise.

Dernièrement, la mise en place de formations techniques avec un fabricant de chaudières italiennes, l'entreprise JOLYMEC, a permis de réaliser plusieurs sessions de formation à destination des professionnels de la plomberie chauffage.

Ce sont plus d'une cinquantaine de professionnels venant de toute la France qui ont pu ainsi suivre cette formation au sein de notre Ecole des Métiers de Tarbes durant l'année 2016.

D'autres projets sont en cours et l'activité ne manque pas.

La fusion de Midi-Pyrénées et du Languedoc-Roussillon nous amène maintenant sur un territoire de plus de 72 000 km² comprenant 13 départements, mixant les métropoles et les territoires ruraux, la montagne et la mer.

Comme j'ai pu vous le dire, cela se met en place doucement et cela doit se faire dans le respect des particularités et des différences de nos territoires, car la réussite de cette fusion ne pourra se faire sans le respect des particularités de tous les départements.

Pour ce faire, le Bureau de la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat d'Occitanie a la lourde tâche de mener à bien ce projet de structuration régionale de notre réseau consulaire qui devrait nous propulser dans une autre dimension, où l'harmonisation et la mutualisation des pratiques notamment, seront de mise.

En tant que premier Vice-Président et Membre du Bureau de l'institution régionale, je défends la ruralité de notre département dans nos instances.

Nous sommes 13 départements et vous devez savoir que cela n'est pas facile.

Les difficultés financières de certains de nos voisins languedociens sont inquiétantes quand, ici, nous avons jusqu'à présent toujours eu le souci de la gestion rigoureuse, de la gestion en bon père de famille.

Un état des lieux est en cours afin d'établir un check-up de nos établissements. Le cabinet KPMG a été mandaté pour réaliser 13 audits, en plus des deux chambres régionales, et dans quelques temps, j'espère que nous pourrons avoir des éléments de comparaison car ces situations financières restent interrogatives.

Chers amis, je ne manquerai pas de vous tenir au courant des avancées de ces travaux.

L'actualité, c'est aussi un nouveau Président à l'APCMA, Monsieur Bernard STALTER, Président de la région Alsace-Lorraine, qui semble enclin à la discussion et aux démarches participatives.

Ce changement de méthode était nécessaire dans un contexte difficile pour notre réseau.

Je ne pouvais vous quitter sans aborder le sujet du projet de territoire, porté par l'association Ambition Pyrénées, qui regroupe l'ensemble des acteurs économiques de notre territoire.

Pour rappel, initiée en novembre 2012 par le département des Hautes-Pyrénées, cette démarche participative de prospection économique est destinée à devenir un cap commun à tous les acteurs publics et privés engagés dans le développement des Hautes-Pyrénées.

Ce projet de territoire s'est traduit par une ambition partagée et 13 chantiers prioritaires afin de développer l'attractivité du territoire, de transformer notre modèle de développement en développant l'économie résidentielle et en concentrant les ressources publiques et privées sur des actions créatrices de richesses et de valeur ajoutée.

Cher au Président PELIEU, le projet de territoire, c'est d'abord un état d'esprit : le jouer collectif

Ainsi, notre institution consulaire fait partie des six membres fondateurs de l'association Ambition Pyrénées qui porte ce projet de territoire.

Sachez que le principe d'une présidence tournante fait que, pour cette année, je suis devenu le Président de l'association et que je suis convaincu que c'est tous ensemble, acteurs privés et publics, que nous pourrons porter ce challenge du redressement et du développement économique de notre territoire.

Ce projet fédérateur doit nous guider dans le projet avenir pour les 10 prochaines années.

Des 13 chantiers, je citerai le chantier que nous avons conjointement animé avec nos collègues de la Chambre d'Agriculture, le projet Happy Saveurs.

Ce projet de mise en place d'un circuit court entre les éleveurs, les bouchers, les restaurateurs et, plus généralement, l'ensemble des acteurs de la filière viande, vise à valoriser des bêtes nées, élevées, abattues et transformées dans les Hautes-Pyrénées.

Le Syndicat de la Boucherie, à travers sa Présidente, Madame Stéphanie MANSE, est un acteur important de cette démarche et je tenais à remercier une nouvelle fois Stéphanie pour le travail effectué.

Je ne saurais clôturer sur le sujet du projet de territoire sans saluer la présence de Messieurs Emmanuel DUBIE et Jean-François CAZAJOUS qui vous présenteront le label French Tech.

Pour revenir à nos travaux d'Assemblée Générale, Laetitia DESGUERS vous présentera le rapport de la Commission des Finances, suivront les rapports de la commission des affaires économiques, présidé par David CAVELART, et enfin, Pascal GAMBIN, pour la commission formation professionnelle.

Je salue également la présence de Marie-Laure NEAUME, Directrice d'Initiatives Pyrénées, qui va nous présenter sa structure dans quelques instants.

Avant de terminer mon rapport, je tenais à saluer le travail au quotidien de nos équipes administratives et enseignantes, ici présentes, qui malgré le contexte, continue d'assurer le même niveau de qualité de prestations à nos ressortissants.

Votre rôle est important dans la réussite de nos objectifs et l'ensemble des élus vous remercie pour votre bonne volonté au service des Hautes-Pyrénées. Avec Bertrand GAYRI et vous tous, nous formons une équipe solide et déterminée.

Merci à tous.